

Planning des rattrapages dettes de L1 (S1) (2021/2022)
L2 et L3 Génie Civil

Section	Date	Matière	Horaire	Lieu	Surveillants
L2 et L3 (GC)	DIMANCHE 11/09/2022	INFORMATIQUE 1 (50)	09h00 10h30	- G08 - G10	-DJELLOULI-GABI-MESSIED-MEGHLAT -ADJRAD-BENABIDALLAH-HAMIDI
		MATHEMATIQUES 1 (ANALYSE 1 + ALGEBRE 1) (260)	11h00 12h30	- G07 - G09 - G11 - G14 - G15 - G16 - G17 - G18 - G19 - G08 - G10	-DJELLOULI-BELHASSANI -OUGUEMAT-GABI -MESSIED-HAMIDI -ADJRAD-BENTAYEB -MEGHLAT -AIT BACHIR-BOUZELHA -ABED-DAHMANI -AKKOUCHE-MERAKEB -LOUADJ-MOBAREK -BENABIDALLAH-ALI AHMED-HERMINE -AIT TALEB-ALKAMA-LABIOD
		DESSIN 1 METIER 1 (20)	13h30 15h00	- G14	-LABIOD

Responsables des examens : MELBOUCI-BENYAHY-KAHIL

NB : Les copies des étudiants ne respectant pas leurs affectations en salles d'examens ne seront pas corrigées.

Planning des examens finaux dettes de L1 (S1) (2021/2022)
L2 et L3 Génie Civil

Section	Date	Matière	Horaire	Lieu	Surveillants
L2 et L3 (GC)	LUNDI 12/09/2022	PHYSIQUE 1 (260)	09h00 10h30	- G07 - G09 - G11 - G12 - G14 - G15 - G16 - G17 - G18 - G19 - G08 - G10	-BAZIZ-BENKEDDACHE -CHAHOUR-DERRADJ -MEZIANI-BAIDI -SAIB-BOUZEBODJA F -ARAB-MERAKEB -DJEMAI-HADDAD K -IDRES-ILLOULI -LOUZAI-SI AHMED -SMAHI-MEHADDENE -BOUZID-BOUKAIS -BOUFIA-YAHIAOUI-LOUNI -KACHI-SI SALEM-DAHMANI
		CHIMIE 1 (180)	11h00 12h30	- G14 - G15 - G16 - G17 - G18 - G19 - G08 - G10	-BAZIZ-BENKEDDACHE -MANI-CHAHOUR -LOUNI-ARAB -SAIB-ILLOULI -BOUKAIS-MEZIANI -DJEMAI-IDRES -HADDAD K-LOUZAI-SMAHI -MEHADDENE-SI AHMED-YAHIAOUI
		ECM 1 FRANÇAIS 1 (20)	13h30 15h00	- G14	-MANI

Responsables des examens : CHERIFI-BOUDJEMIA-GHOULEM

NB : Les copies des étudiants ne respectant pas leurs affectations en salles d'examens ne seront pas corrigées.

Pour le bon déroulement des examens, les étudiants sont tenus de :

- Respecter leurs affectations en salles d'examens. (*Les copies des étudiants ne respectant pas leurs affectations en salles d'examens ne seront pas corrigées*).
 - Respecter toutes les directives émanant des enseignants surveillants (contrôle d'identité, changement de place, remise des copies à la fin de l'examen...).
 - S'équiper de tout le matériel autorisé qui leur permet de composer dans les meilleures conditions.
- * L'utilisation des supports numériques (portables, tablettes, écouteurs, ...) est strictement interdite en salles d'examens.*
- Toute fraude ou tentative de fraude, tout refus d'obtempérer aux directives des enseignants surveillants et toute perturbation d'un examen, exposerait son auteur aux sanctions dictées par le conseil de discipline.

- Les étudiants ne figurant pas sur les listes d'examens doivent se présenter au département pour régulariser leur inscription avant le début de la session d'examens.